



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 26 janvier 2021

CTN ÉQUIPEMENT

## RÉ-INTERNALISATIONS, UNE ÉTAPE GAGNANTE !

**A la suite des actions engagées par la CGT à l'Équipement, la direction de SNCF Réseau ré-internalise 500 emplois sur 3 ans.**

**Lors de la table ronde du 25 janvier, ces engagements ont été déclinés, chiffrés et programmés dans le temps.**

**Une première étape, qui en appelle d'autres, pour gagner des emplois et le maintien de nos savoir-faire.**

La Fédération CGT des Cheminots a fait de la ré-internalisation de charges de travail un des axes majeurs de son activité revendicative.

La sous-traitance participe à dégrader la sécurité, la production ferroviaire et la réalisation des travaux.

Elle s'appuie essentiellement sur le dumping social avec de forts impacts sur les conditions de vie et de travail, la rémunération et les formations.

Quotidiennement, les cheminots subissent les effets dévastateurs de cette politique d'entreprise ; reprises de travaux et malfaçons qui coûtent en matière de sécurité et de production ferroviaire.

L'augmentation des interfaces entre plusieurs entreprises est une source d'erreurs importantes et dilue les responsabilités.

De plus, la sous-traitance dilapide les compétences propres à SNCF Réseau et crée une dépendance vis-à-vis des entreprises privées.

C'est bien la haute technicité des cheminots SNCF qui constitue la force de notre entreprise et qui permet de produire des trains en sécurité.

Dans le même temps, les effectifs de SNCF Réseau sont en tension.

La direction démontre qu'elle accélère même cette trajectoire en accélérant le sous-effectif chronique dans sa prévision budgétaire 2021 avec la suppression de 914 emplois.

Pourtant les besoins de régénération du réseau entraînent un accroissement important du volume de chantiers à réaliser qui devrait se traduire dans les effectifs de SNCF Réseau.

Les changements d'organisation permanents, la gestion des effectifs au plus juste et le transfert de l'activité vers des entreprises privées créent des risques sur la sécurité.

**La CGT, aux côtés des cheminots, est à l'offensive.**

En ce sens, l'action nationale Equipement, le 19 novembre 2019 et le forum « pourquoi faire faire quand on peut faire », organisé le 16 octobre 2020 à St-Denis, ont tracé la voie pour contraindre la direction à ré-internaliser une partie de ces charges.



	Répartition des effectifs ré internalisés
Nord Est Normandie	73
Atlantique	82
Sud-Est	166
Ile-de-France	123
Sous-total des 4 Zones de Production	443
Télécoms	21
Infrarail	36
<b>Total global</b>	<b>500</b>
<b>Métiers</b>	
Voie et végétation (*)	314
<i>dont végétation</i>	125
signalisation électrique (SE)	44
signalisation mécanique (SM)	5
Caténaires	80
Métiers d'Infrarail	36
Télécoms	21
<b>Total</b>	<b>500</b>
2021	175
2022	165
2023	160
<b>Total 2021/2023</b>	<b>500</b>

Ces annonces sont à mettre au crédit des actions des cheminots avec la CGT, mais ne peuvent se limiter à 500 emplois (voir ci-dessus la répartition), alors que le président FARANDOU en promet 10000 pour le BTP !

A rebours de la politique d'entreprise et des projets « Maintenir Demain » et « petits collectifs », les bassins d'emploi doivent conserver des centres de décisions et des unités de production. Il s'agit d'une question évidente de proximité et d'organisation de la production.

Ainsi, lors de cette réunion, la CGT a rappelé à la direction que d'autres revendications restaient à satisfaire :

- La ré-internalisation des missions de sécurité et de perchage, des trains laveurs et les missions liées aux marchés nationaux sur ordre HMT 2
  - Un recrutement massif pour absorber les charges de travail, améliorer les conditions de vie de travail des cheminots et les formations.
  - La révision du champ d'application de la convention collective de la branche ferroviaire, pour lutter contre le dumping social organisé par le patronat.
- Le renforcement des moyens matériels et humains, pour assurer nos missions aussi bien en termes de maintenance que de travaux
  - La mobilisation de moyens importants pour assurer le maintien et le développement de la technicité, les savoir-faire de cheminots, et leurs parcours professionnels.

Les cheminots ont besoin d'avoir les moyens de bien faire leur travail. La précarisation de l'emploi, la dégradation des conditions de travail ou les renoncements sont inacceptables. C'est pourquoi, la CGT revendique 4 430 emplois supplémentaires répartis sur l'ensemble du territoire.

La Fédération CGT appelle les cheminots à s'emparer de ces annonces et des revendications pour que ces annonces se concrétisent réellement dans chaque territoire, dans chaque établissement.

